



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **22 JAN. 2024**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre ainsi que copie de l'accord tacite de monsieur le préfet, concernant l'opération suivante : **création de 5 piézomètres de surveillance autour des champs captants de Vieux Reng (y compris NOREADE) sur les communes de Vieux Reng et Marpent.**

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier, enregistré sous le n°23-0100037664 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (mail : ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service Eau
Natures et Territoire,

*Le chef de la cellule
« Police de l'Eau ».*

Lionel STANSLAVE

Hélène SOLVES

Messieurs les présidents
des CLE des SAGE ESCAUT et SAMBRE

Réf. : **69/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

